



LE MOT DU MAIRE

Nous vivons une période troublée du niveau mondial jusqu'au niveau communal. Pour rester sur nos préoccupations territoriales, les événements se précipitent dans un milieu d'incertitudes : les réformes s'enchainent souvent avec un manque de logique !

Pour ce qui est de notre territoire, le rapprochement des communautés de communes, les éventualités de communes nouvelles constituent la préoccupation des élus locaux depuis bientôt un an. Dans ce contexte, notre village joue son avenir compte tenu de son positionnement géographique et de ses caractéristiques économiques. Miré est bien doté de services en lien avec sa population, mais les tendances centralisatrices actuelles menacent les résultats obtenus. Aussi le conseil municipal est très vigilant quant aux conséquences de l'évolution de la carte du territoire. Les principales décisions prises depuis le nouveau mandat illustrent cette volonté :

- Acquisition en cours d'un terrain de 1.7 ha et lancement d'un projet de lotissement de 22 logements, pour au moins maintenir le niveau de population.
- Projet de construction de 3 pavillons à location modérée avec Maine et Loire Habitat
- Acquisition d'une maison centre bourg et projet en cours de revente pour être réhabilitée
- Aménagement de l'axe en direction de Morannes pour sécuriser la circulation et les piétons, volonté de revitaliser ce quartier
- Etude en cours d'un projet d'aires de jeux pour les enfants et les jeunes en remplacement de la piscine
- Aménagement du plan d'eau et de circuits pédestres pour rendre le village plus accueillant et profiter aux familles
- Lancement d'une étude en partenariat avec la Chambre de Commerce sur l'activité économique de notre cité en vue de maintenir et dynamiser l'offre de services
- Projet d'une installation de chauffage basée sur la géothermie pour l'école maternelle et la mairie

Des réunions publiques seront programmées au cours de l'année pour vous tenir informés. Nous ne pouvons pas terminer ce mot sans évoquer le terrible sinistre survenu sur la commune le dimanche 8 Février : l'incendie des bâtiments abritant l'activité des entreprises SOMADEM et ADHIM. Une enquête est en cours. Nous souhaitons vivement qu'elle aboutisse le plus rapidement possible, car nous sommes bien conscients que cet événement pouvait mettre en péril deux entreprises,

Sommaire :

Page 1 : Le mot du Maire

Page 2 : les travaux et la vie locale,

Page 3 : faire des économies,

Page 4 : les animations.

Pour nous contacter :

www.mire.mairie49.fr

Brigitte Guirec : tél :

02.41.32.85.75 – 06.71.28.25.19

brigitte.olignon@wanadoo.fr

ses dirigeants et le personnel. Nous saluons le courage et la détermination de l'équipe qui dès le lendemain a tout mis en oeuvre pour que l'activité redémarre au plus vite. Ce qui est fait à ce jour après des heures de labeur. Merci à la Communauté de Communes, à ses services et particulièrement à son directeur. Nous vous souhaitons une bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire remonter vos questions, avis et suggestions pour que Miré garde sa place dans la mouvance actuelle.

Jean-Claude DAVID

Les travaux

Rue du Soleil Levant

Les travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement étant achevés, la commune va procéder à ceux de **réaménagement de la rue du Soleil Levant**. Un contrat de maîtrise d'oeuvre a été passé avec le cabinet I.R.H. qui a établi une esquisse de l'avant-projet des travaux dont le montant estimatif s'élève à la somme de 270 000 € HT auquel s'ajouteront les honoraires pour la mission de maîtrise d'oeuvre soit 10 750 €. Le projet s'articule autour de 3 axes :

- Aménagements de sécurité. (Entrée marquée, dévoiement, aménagement d'un chemin piétonnier, haie d'arbustes, 2 plateaux au niveau crèche, stationnement alterné faisant chicane, largeur de 5.20 m pour favoriser le ralentissement....).
- Travaux d'accessibilité au niveau de la voirie.
- Revitalisation d'un secteur ancien

Les travaux débuteront en septembre et devraient être achevés pour la fin de l'année.

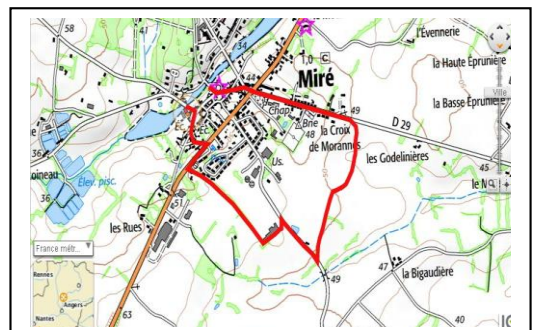
Une réunion publique de présentation avant arrêt du projet définitif aura lieu **le mardi 14 avril à 20h à la salle des fêtes**.

Création du nouveau lotissement dans le secteur de la « Touche » : Une vingtaine de parcelles prévue sur ce terrain d'1 ha 7. Une mission de maîtrise d'oeuvre pour assister la commune en vue d'accomplir toutes les formalités préalables à l'autorisation du permis d'aménager va être confiée à un bureau d'études. 8 bureaux d'études vont être consultés fin mars. L'audition des candidats permettra de désigner l'attributaire du marché. L'équipe pluridisciplinaire choisie (architecte, concepteur, paysagiste) étudiera un plan d'aménagement de cette zone. Suivra ensuite une demande de création d'un lotissement dont la viabilisation sera programmée par tranche.

La vie locale

Projet Piscine : le conseil municipal a décidé de fermer la piscine municipale. En effet depuis plusieurs années elle présentait un déficit important qui ne cessait d'augmenter. En raison de « son âge avancé », (elle a été construite en 1966), de plus en plus de travaux coûteux de maintenance étaient nécessaires pour rester dans les normes fixées par les services de l'état. La commission « Vie locale » travaille à son remplacement pour proposer une infrastructure qui puisse occuper les jeunes l'été et tout au long de l'année. Après consultation des jeunes et leurs parents, le choix d'installer une aire multi-jeux sur le site de la piscine a été retenu pour être proposé au conseil municipal. Cette structure pourra également servir aux écoles pour la pratique du sport. Cet équipement ne pourra pas pour des raisons techniques de stabilisation du terrain être installé pour cet été ; mais d'autres équipements seront mis en place dès ce printemps. (Structure de jeux, parcours de santé autour du lac, parcours de VTT).

Circuit de randonnée autour du lac : l'office de tourisme de la Vallée de la Sarthe a décidé d'inscrire dans son nouveau guide, le circuit autour du lac de Miré, 3.1 km. Notre circuit figurera également dans un autre guide édité par les éditions Ouest - France. Le conseil municipal a décidé de valoriser les chemins pédestres encore existants sur notre commune, dont Le chemin de la Vache (entre la route de Morannes et la route de Brissarthe) dorénavant bordé d'une haie bocagère sur toute sa longueur. Un autre chemin a également été remis en état, il part près de l'usine Armatrade et permet de relier la ZA du Rochereau et débouche près du tennis. La commission « vie locale » tient également mettre en valeur le plan d'eau, et à en faire un espace de détente pour toute la famille où pêcheurs et promeneurs se retrouveront. Un parcours de santé ou d'équilibre, le choix n'est pas encore arrêté sera mis en place autour du lac, des installations de pique-nique y seront ajoutées.



Economies d'énergie

Distribution d'économiseurs d'eau

Une entreprise agréée par le ministère de l'écologie, dans le cadre des actions financées par l'état (mesure pollueur-payeur) fournira gratuitement à la commune de Miré, 1000 hydro-économiseurs que nous vous distribuerons prochainement. Ces appareils vous sont offerts pour vous inciter à économiser l'eau, et diminuer votre facture. Chaque foyer en recevra deux.

Habitat – Opération ANAH

Depuis 2 ans, la communauté de communes du Haut Anjou a lancé une opération visant à améliorer le confort des habitations (performances énergétiques ou accessibilité) Des aides sont attribuées aux propriétaires bailleurs ou occupants qui répondent aux critères fixés par l'ANAH. 40 dossiers ont été déposés à la CCHA depuis le lancement de l'opération, dont 8 pour Miré. 33 dossiers ont été subventionnés par la CCHA, l'ANAH, le Département ou la Région, dont 7 sur Miré, avec un taux de subvention de l'ordre de 74%. Miré représente 20% des dossiers déposés pour cette opération.

Vous êtes concernés si vous êtes propriétaires occupant d'un logement de plus de 15 ans ou si vous êtes un bailleur privé et désirez rénover un logement en location ou le remettre sur le marché

Pour toute opération prendre contact au début de votre projet avec :

HABITAT ET DEVELOPPEMENT 72 Antenne49@hd72.fr tél : 02.41.19.11.15

Ou à la CCHA : 02.41.24.10.66

La vie des associations

Le club « Bon accueil » a depuis le début de l'année, une nouvelle présidente. Colette BEAUCHESNE a repris les rênes du club. Cette fonction elle l'exerçait déjà conjointement avec Marcel, son époux. Le club propose aux aînés de nombreuses rencontres et sorties. Il est ouvert tous les jeudis pour des parties de jeux de cartes, les mordus de Scrabble s'y retrouvent les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois.

La Journée des Miréens organisée par la commission « vie locale » du conseil municipal aura lieu le samedi 16 Mai, lors de la fête du village. Cette journée a été mise en place pour permettre aux Miréens de faire connaissance, de se retrouver lors d'une journée détente avec la participation du comité des fêtes.

La fête du village du comité des fêtes se déroulera le samedi 16 et le dimanche 17 Mai. Au programme - Samedi 16 Mai : fête foraine, concours de pêche à la truite (10 € la carte +1€ le droit de pêche aux non titulaires de permis), soirée paella et feux d'artifice.

Dimanche 17 Mai : fête foraine, vide grenier au stade, concours de pêche (idem samedi), animations non encore confirmées,

présence d'un groupe folklorique et d'une bandas. Réservation (non obligatoire) au 06 72 46 24 50 et 06 16 25 34 36.

PROGRAMME de la journée des Miréens

- 9h au stade : randonnée découverte de Miré avec une visite,
- 12h30 : Verre de l'amitié (offert par la municipalité) et pique-nique convivial où chacun apporte son repas ;
- 14h30 : Jeux de cartes et animation (à définir),

Le comité de jumelage « Le Lien » recevra cette année une délégation allemande au week-end de la Pentecôte. Les visiteurs seront reçus dans les familles de Miré, Contigné et Brissarthe. Avec leurs amis, ils profiteront de moments conviviaux et découvriront la région (visites commentées du Musée de l'Ardoise de Trélazé, de la ville d'Angers, découverte en car de la Corniche Angevine, accueil avec dégustation et dîner dans un domaine viticole de Chalonnnes).

4L TROPHY : Emilie HERILLARD et Matthieu COQUEREAU sont rentrés du Maroc. Ils se sont classés 944^e sur 1 159 participants. Ils ont été accompagnés dans leur projet par la municipalité. Pour la remercier, ils organisent une soirée-projection de leurs photos **souvenirs le vendredi 3 Avril à 20h à la salle des fêtes, à laquelle sont conviés également les Miréens.**

TAP : Mis en place depuis la rentrée de septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires ont trouvé leur vitesse de croisière. Environ 40 enfants fréquentent les TAP. Le personnel communal organise certaines activités (jeux d'extérieur, atelier cuisine), d'autres activités vont prochainement être proposées grâce à des bénévoles (initiation à la boule de fort, découverte de thèmes scientifiques à l'aide de malles pédagogiques).

Foyer des jeunes : Les jeunes sont à la recherche de meubles pour aménager leur local : canapé, télé, table basse, chaises de bar, ustensiles de cuisine et vaisselle, gazinière électrique.

Contactez la présidente Delphine HALARD: 06.21.25.40.16

La municipalité recherche quelques bénévoles disposant de quelques heures en fin d'après-midi de 16h à 16h45 pour faire découvrir aux enfants lors des TAP, soit sa passion, soit son métier. Les ateliers sont mis en place par période (entre chaque vacances scolaires) au rythme d'une séance par semaine. Si vous aimez le jardinage, les travaux manuels, la musique ou avez une passion, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Centre de Loisirs : l'association Miré Culture et Loisirs n'organise pas de centre de loisirs aux vacances de Pâques 2015.

Voitur'Âges du Haut Anjou

L'association recherche des chauffeurs bénévoles pour conduire les bénéficiaires de ce service. Aussi si vous désirez renforcer l'équipe de voitur'âges, informez-vous auprès de la mairie.

Changements d'horaires

Mairie – Le secrétariat de mairie est ouvert seulement le matin de 9h à 12h du lundi au samedi

Bibliothèque – ouverture le mercredi de 11h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 11h à 12h.

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Henri CHASSEBOEUF à l'âge de 91 ans qui fut membre du conseil municipal de Miré de 1959 à 1989. Agriculteur sur notre commune au lieu-dit « Margot » il était plus particulièrement connu du monde agricole, notamment par ses responsabilités qu'il exerçait au sein du groupement national des producteurs de semences fourragères.